

INDUSTRIE & SERVICES

E-COMMERCE

Les cavistes en ligne reprennent des couleurs

La future autorisation de **LA PUBLICITÉ DE PRODUITS ALCOOLISÉS SUR LE WEB ÉLOIGNE LES RISQUES SUR L'AVENIR DE LA VENTE EN LIGNE** de vins et spiritueux.

PAR JULIETTE GARNIER

C'est un « ouf » de soulagement que les dirigeants de sites Internet de vente de vin ont poussé lundi dernier en apprenant que, en première lecture à l'Assemblée nationale, la loi Hôpital présentée par Roselyne Bachelot autorise la publicité en ligne pour les produits alcoolisés. « La loi Évin adoptée en 1991 liste expressément les supports interdits de publicité pour l'alcool. À l'époque, Internet n'existait pas », raconte la cofondatrice de Idealwine.com, Angélique de Lencquesaing. Dès lors, les sites de vente en ligne de vins ont vécu sur un vide juridique, craignant d'être un jour apparentés à un média et donc d'être interdits de Toile.



Si la loi est adoptée en l'état par le Sénat, les sites comme Idealwine.com, Wineandco.com et Chateauonline.fr pourront faire de la publicité sur le Net, sauf sur les sites sportifs ou destinés à un public jeune.

Presque dix ans après leur lancement, une loi destinée notamment à lutter contre l'alcoolisme des jeunes vient de lever ce risque. « Nous allons pouvoir désormais nous développer sereinement », juge Bernard Le Marois, le directeur général de Wineandco.com, site détenu par le négociant Millesima et Moët Hennessy (LVMH). De son côté, Idealwine dit être plus en mesure de démarcher de nouveaux investisseurs, fonds ou industriels du vin. « Notre business plan est en cours », indique Angélique de Lencquesaing.

« L'enjeu est davantage publicitaire », juge Nicolas Celier, associé du fonds Alven Capital spécialisé dans les investissements dans le e-commerce. Si elle est adoptée en l'état par le Sénat, la loi leur ouvrira la possibilité de faire de la publicité sur le Net, sauf sur les sites sportifs et ceux destinés à un public jeune. « Or, il y a peu encore, Orange et Yahoo refusaient toute bannière publicitaire d'e-marchands de produits alcoolisés. Par précaution ! » se souvient Angélique de Lencquesaing. « Et beaucoup d'annonceurs refu-

saient de faire de la pub sur les sites de produits alcoolisés », ajoute Bernard Le Marois.

CAMPAGNES MIEUX CIBLÉES Désormais, sur ce marché encore jeune où leur notoriété reste à construire, les sites pourront investir pour recruter de nouveaux clients. « C'est le moment », reconnaît Bernard Le Marois. « Nous aurons des campagnes avec un meilleur retour sur investissement sur les sites, qui permettent de toucher précisément notre cible, les hommes âgés entre 35 et 50 ans », indique le responsable marketing de Chateauonline, Denis Pichon. Cette législation va-t-elle favoriser une consolidation ? « Non, le marché n'est pas encore à maturité. Il ne pèse que 120 millions d'euros et devrait se hisser à 500 millions en 2015 en France », répond Bernard Le Marois. Tous les sites affichent de jolies performances : + 20 % pour Chateauonline.fr (9 millions d'euros), + 12 % pour Idealwine (6 millions d'euros) et + 46 % pour Wineandco sur un an à fin août 2008 (6 millions d'euros). Reste à voir comment leur sera appliquée l'interdiction de vendre de l'alcool aux mineurs âgés de moins de 18 ans, autre mesure phare de la loi Bachelot. ■

URBANISME

Les élus défendent leurs projets immobiliers

Face aux difficultés des investisseurs et promoteurs, **LES COLLECTIVITÉS LOCALES INNOVENT** pour maintenir leurs programmes.

PAR SOPHIE SANCHEZ à Cannes

Signe de la crise que traverse le secteur, 18.000 personnes se sont rendues au Marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim) à Cannes, cette année, contre 29.000 en 2008. Mais les élus étaient très présents, à l'image des maires de Lyon (Gérard Collomb) et de Bordeaux (Alain Juppé). « Les pouvoirs publics ont été presque surreprésentés, observe un professionnel. Les élus craignent qu'investisseurs et promoteurs ne les suivent pas, faute de financements, et que leurs projets de développement soient compromis. »

Au cours d'une conférence intitulée « Face à la crise, Paris investit », Christian Sautter, adjoint au maire de Paris, a indiqué

PARIS ENTEND SE DOTER DE 2 MILLIONS DE M² DE BUREAUX ET DE 7.000 CHAMBRES D'HÔTEL SUPPLÉMENTAIRES D'ICI À 2020.

que la capitale, forte de sa bonne santé financière, va « redoubler d'efforts dans ce contexte difficile ». Paris entend se doter de 2 millions de mètres carrés de bureaux supplémentaires et de 7.000 chambres d'hôtel de plus d'ici à 2020. « La crise a le mérite de faire comprendre aux collectivités locales qu'il faut savoir vendre », relève Elisabeth Borne, directrice de l'urbanisme de la ville de Paris. « D'ordinaire, poursuit-elle, nous vendons des charges foncières brutes. Cette année, conscients des difficultés d'accès au crédit des entreprises privées, nous envisageons de déposer des permis sur les quartiers que nous souhaitons réaménager, même en l'absence d'investisseurs. De telle sorte que lorsque la crise sera passée, les permis de construire soient purgés de tout recours, les enquêtes publiques terminées et les délais pour le lancement de travaux réduits d'autant. »

Plusieurs quartiers de la capitale vont être réaménagés comme Clichy-Batignolles, le quartier Masséna-Bruneseau près de la gare d'Austerlitz au Sud-Est (avec notamment la construction de 4 tours de 100 à 200 mètres) ou encore Beaugrenelle à l'Ouest.

« La ville de Paris investira chaque année, jusqu'à la fin de la mandature en 2014, 1,4 milliard d'euros en logements, transports ou équipements », promet Elisabeth Borne. ■

Le Grand Lyon parie sur les tours de la Part-Dieu

SIX TOURS DE BUREAUX devraient être construites dans ce quartier d'ici à 2020.



Image 3D du projet du quartier des affaires à Lyon.

« ON VA CONSTRUIRE six tours de bureaux d'ici à 2020. » Gérard Collomb, président du Grand Lyon, semble ignorer la crise. Lors du Mipim, il a annoncé le lancement d'une nouvelle tour — la troisième — de la future « skyline » de la Part-Dieu, le centre d'affaires de Lyon. La foncière Gecina portera le projet de 30.000 mètres carrés de tertiaire sur un terrain dont elle est propriétaire. Une quatrième tour est également projetée par Icade (Caisse des dépôts) sur l'emplacement d'une station-service en fin concession en 2010. Enfin, Swiss Life envisage de lancer un ambitieux projet à côté du bâtiment de 80 mètres de haut qu'elle possède à la Part-Dieu.

TROUVER DES OCCUPANTS Ces tours en devenir compléteront les deux déjà lancées. Oxygène (115 mètres, 30.000 mètres carrés), réservée par la SNCF sur 17.000 mètres carrés, sera achevée à l'été 2009.

La seconde, Incity (180 mètres, 40.000 mètres carrés), la plus haute de Lyon, devrait être livrée en 2013, selon Marc Balajé, de Sogelym Steiner. Mais les occupants des nouvelles tours restent à trouver pour concrétiser les projets. Des noms circulent, dont un « gros porteur » hôtelier de 400 chambres, Areva, EDF, TDF et « tous les groupes intéressés par des plateaux de 15.000 à 20.000 mètres carrés », indique Gérard Collomb, confiant. « De grandes entreprises veulent regrouper à Lyon leurs sites du Sud-Est, nos tours ont une réalité économique. »

Elles « sont une excellente réponse à la Part Dieu qui est en situation d'étouffement complet », ajoute Fabien Barbotin, directeur régional de Gecina, tandis que Didier Terrier, président de Fnaim Entreprise, estime que « le stock de bureaux à six mois à la Part-Dieu est insuffisant. » **CLAUDE FERRERO**

EN BREF

L'Allemagne va discuter d'Opel avec GM

Angela Merkel a indiqué hier qu'il importait de « vérifier de quelle manière General Motors pourrait se retirer un peu, donner plus de libertés à Opel ». La filiale du géant américain General Motors, qui emploie 26.000 personnes en Allemagne, réclame 3,3 milliards d'euros d'aides publiques. Le ministre allemand de l'Économie est parti hier aux États-Unis pour aborder ces questions.

Sara Lee envisage des cessions en Europe

Le groupe américain envisage de vendre pour plus de 2 milliards de dollars ses lignes de produits ménagers (parfums d'intérieur Ambi Pur, cirages Kiwi...) et d'hygiène personnelle (Sanex...) actives en Europe, selon le « Wall Street Journal ».

Airbus travaille avec Emirates sur l'A380

Emirates aurait présenté à Airbus un document de 46 pages sur les défauts de l'A380, selon « Der Spiegel ». Le constructeur européen a déclaré hier travailler à résoudre ces problèmes « mineurs ».

DÉPÊCHES

ALSTOM remporte un contrat de 125 millions d'euros pour rénover les turbines de l'unique centrale nucléaire d'Afrique du Sud (Koeberg), exploitée par Eskom.

GRDF, la filiale de GDF-Suez, vient d'être mise en examen un an après l'explosion de gaz qui avait tué un pompier dans le centre de Lyon.

FARINIA. L'industriel, qui possède trois forges en France, vient de voir son plan de reprise des quatre unités de Setforge approuvé par le tribunal de commerce, formant ainsi le numéro un français de la forge.

KOWEÏT. Le pays va abandonner un projet de nouvelle raffinerie de pétrole de 15 milliards de dollars, a annoncé hier le Premier ministre.

RIO TINTO. Des actionnaires du reprenneur d'Alcan s'efforcent de faire échouer l'investissement controversé de 19,5 milliards de dollars prévu par le chinois Chinalco, selon « The Observer ».

DÉFENSE

Safran va devoir acquérir 100 % de SNPE

Contrairement au schéma prévu, **L'ÉTAT IMPOSE LE RACHAT DE 100 % DU CHIMISTE POUDDRIER** par l'équipementier.

LA CONSOLIDATION DE LA FILIÈRE propulsion des lanceurs spatiaux et missiles balistiques se révèle être beaucoup plus compliquée que prévu pour Safran. Selon nos informations, le groupe d'aéronautique et de défense va devoir finalement acquérir l'intégralité de SNPE (chiffre d'affaires de 640 millions d'euros) pour pouvoir s'offrir SNPE Matériaux Énergétiques, où est logée la branche propulsion (250 millions) qu'il convoite depuis plus de dix ans. « C'est le choix du gouvernement », explique-t-on à « La Tribune ». Ce rapprochement donnerait naissance au numéro un mondial de la propulsion solide avec près de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires. Cette opération est dépendante du vote de la loi de programmation militaire, dans laquelle est inscrite la privatisation de SNPE.

À charge ensuite pour Safran de revendre les activités qui n'ont pas vocation à rester dans son périmètre. Le schéma précédent prévoyait la cession directe par SNPE de ses trois autres branches. « C'est Safran qui doit imaginer des solutions d'avenir pour chacune de ces activités », précise une source proche du dossier. C'est le cas d'Eurencos, une filiale — ac-

tuellement en difficulté — de SNPE à 60,2 %, le reste étant partagé entre le suédois Saab (19,9 %) et le finlandais Patria (19,9 %). Elle produit des poudres et explosifs destinés à la fabrication de munitions, d'obus ou de petits missiles (chiffre d'affaires de 160 millions). Elle intéresse le groupe public d'armement Nexter. D'autant que la « Délégation générale pour l'armement considère qu'il s'agit d'une activité stratégique et qu'il faut donc que la fabrication de certains produits soit maintenue en France », avait expliqué en janvier aux députés le PDG du groupe public, Antoine Gendry.

Les activités de chimie de SNPE n'ont pas vocation non plus à rester dans le périmètre de Safran : Bergerac NC (environ 100 millions d'euros) et Isochem (140 millions). « Le calendrier sera sans doute plus long » pour leur cession, avait reconnu Antoine Gendry. En revanche, selon lui, Safran a « marqué de l'intérêt pour le centre de recherche du Bouchet. Comme ce centre travaille aussi pour Eurencos, Isochem et Bergerac NC et pour des clients extérieurs, l'accord de coopération industrielle avec Safran devra également prévoir comment ces prestations devront être poursuivies ». **MICHEL CABIROU**

À CHARGE EN SUITE POUR LE GROUPE DE REVENDRE LES ACTIVITÉS QUI N'ONT PAS VOCATION À RESTER DANS SON PÉRIMÈTRE.